

Advelox, réinventons la relation avec votre médecin



BRUXELLES, 12/09. Éviter au médecin de voir ses consultations trop souvent interrompues, tout en permettant au patient de bénéficier de conseils médicaux, tel est l'objectif d'Advelox, une solution numérique et sécurisée Made in Belgium et bientôt opérationnelle.

Trop souvent perturbées, les consultations ne sont pas toujours un long fleuve tranquille ! Chaque année, les seuls généralistes feraient ainsi face à quelques trois millions d'appels téléphoniques et d'interruptions en tous genres. « *C'est un problème pour les médecins qui ont du mal à assurer une consultation optimale et de se consacrer prioritairement au patient qu'ils ont en face d'eux* », souligne Jean-Sébastien Struyf, cofondateur d'Advelox, avec le Dr Paul Wulleman. « *S'en est un aussi pour les patients qui ne parviennent pas à joindre leur médecin pour lui demander un avis médical et qui se rendent peut-être aux urgences, tentent de faire du shopping médical ou de se renseigner sur Internet avec tout le stress inutile que cela peut occasionner* ».



Renforcer les liens patient-soignant

La solution préconisée par Advelox ? « *Elle peut paraître paradoxale, mais elle consiste justement à renforcer la relation qui unit le patient à son médecin à travers notre application digitale !* », poursuit Jean-Sébastien Struyf. Comment donc ? En instituant, disent les promoteurs de cette application, un système qui permet au médecin de définir les moments où il est disponible pour répondre aux demandes de ses patients. « *Notre application permet aussi de préciser au préalable le motif d'un appel, chose qu'un simple coup de téléphone ne permet pas de faire, sauf à décrocher le combiné bien entendu. Cela permet au médecin de faire un premier tri dans les demandes qu'il reçoit. Celles qui exigent une réponse rapide et celles qui peuvent attendre un peu, comme un renouvellement de prescription* ».

Le généraliste : un chef d'orchestre

Futée, l'application offre la possibilité d'échanger du texte, du son et même de l'image. La sécurité de la connexion a par ailleurs fait l'objet d'un soin tout particulier. « *Le dialogue entre le généraliste et son patient reste confidentiel, nous n'y avons absolument pas accès. La connexion respecte par ailleurs les standards d'identification et d'interopérabilité avec le DMI* ». La solution laisse aussi au patient la possibilité de demander un avis médical ou de basculer, en cas d'indisponibilité du médecin traitant, vers un réseau de santé élargi comprenant par exemple médecin de garde, infirmière, kiné... « *Advelox permet de créer un véritable réseau de santé, tout en laissant le généraliste au centre de la discussion, même lorsque ce n'est pas lui qui répond à la demande de son patient* », confirme Jean-Sébastien Struyf. Confiant dans leur solution, les créateurs de l'application espèrent aussi pouvoir montrer son utilité sur le coût de soins de santé. Une étude menée en collaboration avec l'université de Gand va être mise sur pied durant deux ans pour tenter d'en démontrer les avantages.

Rétribuer le conseil médical !

Mais Advelox ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. Son ambition est d'en arriver à rémunérer les avis et actes hors consultation dispensés par les généralistes. « *Aujourd'hui, ce type de service n'est pas rétribué, même si en théorie cette éventualité existe dans les codes de nomenclature* », souligne Jean-Sébastien Struyf. En attendant un hypothétique changement de législation, ses fondateurs misent donc sur l'appoint financier provenant de partenaires institutionnels. « *Nous espérons pouvoir travailler avec des organismes assureurs, des mutuelles, etc. Nous sommes en contact actuellement avec certains d'entre eux et Advelox pourrait être comprise dans les services offerts par les assurances* ».

complémentaires par exemple ». Bien qu'elle n'en soit pas encore au stade de la commercialisation, une version bêta opérationnelle d'Advelox devrait voir le jour d'ici septembre de cette année.

Infos :

www.advelox.com

(*) Extrapolation faite sur base d'une enquête réalisée par Advelox.

12/09/2017 Auteur: Andaman 7 - Didier Dillen Source: Andaman 7
